

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, 16 juillet 1851.

Monsieur le Rédacteur,

Il est mort ces jours passés dans notre ville, un homme dont la vie a été marquée par d'étranges vicissitudes. Tour à tour soldat, professeur, négociant, puis enfin rentier sur la fin de ses jours, il avait traversé le grand drame de la révolution française, sans rien perdre de sa gaieté, de sa philosophie religieuse et de la foi traditionnelle de sa famille en la providence; et aussi la providence l'avait-elle récompensé en le sauvant d'une mort terrible, comme par miracle.

En 1793, cet homme fut enfermé pour son attachement au roi Louis XVI. Un misérable, ancien domestique de son père, fut son accusateur comme il l'avait été de son maître. Le père avait déjà passé à la guillotine, le fils condamné à mort attendait dans un cachot, en compagnie de plusieurs autres détenus, l'heure du supplice. En fouillant les recoins du cachot, il découvrit un endroit où le mur devait être peu épais, à en juger par le retentissement des coups plus sonores frappés par dessus. Il entreprit de le percer, et avec cette patience qu'inspire l'horreur du supplice, il en vint à bout à l'aide de ses camarades, de quelques tenons de bouteilles et d'un clou auquel on suspendait chaque soir la lampe du cachot. Le trou percé, B... (c'est le nom du héros de cette histoire) réclama le dangereux honneur d'aller le premier à la découverte, et se glissa de l'autre côté du mur. Là, tout était ténébreux. En avançant dans le vide, une odeur sulfureuse vint le saisir; l'issue aboutissait à un réservoir où se dégageait une partie des immondices provenant de l'étage supérieur. Il fallut rétrograder à tâtons, rentrer dans le cachot et se hâter de boucher le trou par lequel s'exhalait déjà des vapeurs infectes. Quelques jours après, le moment de l'exécution arriva. Des soldats, accompagnés du greffier du tribunal révolutionnaire, entrèrent dans le cachot pour mener de là les condamnés à l'échafaud. Un sentiment de vague espoir, joint à l'horreur de la mort agita le cœur de B...; il se glissa au milieu de la confusion, par l'ouverture qu'il avait faite, et eut le courage d'y rester jusqu'à ce que tout bruit eût cessé dans le cachot. Le silence rétabli, B... revint mourant, presque étouffé, et se traîna jusqu'au pied du soubirail ouvert sur d'immenses caves, aspirant avec délices l'air pur qui lui rendit une partie de ses forces. Un jour se passa, puis un autre jour, puis un autre encore. On ne venait plus dans le cachot qu'on croyait débarrassé à tout jamais des ennemis de la république. Appeler quelqu'un par le soubirail, eût été donner l'éveil aux bourreaux. B... vivait d'espoir et de quelques débris de pain ramassés sur le plancher. Mais cette pauvre provision épuisée, la faim arriva, si terrible qu'elle troubla la raison du malheureux et menaça d'éteindre sa vie dans l'angoisse prolongée du délire. Mieux valait l'échafaud ou la mitraille qu'un pareil supplice. B... s'agenouilla contre le soubirail et fit entendre un râle d'angoisses, car il n'avait plus la force de crier. Mais l'écho seul lui renvoyait le son de ses râlements. Le lendemain la vie était près de quitter le corps de B... quand un bruit étrange, extraordinaire lui parut retentir dans le lointain, semblable à une mélodie confuse de cris, ou à la joie, la vengeance, l'ivresse confondant des accents passionnés. Peu après, des pas précipités s'arrêtèrent à la porte du cachot; elle

s'ouvrit, et un homme fut pour ainsi dire lancé jusqu'aux pieds de B... immobile dans un sombre recoin, puis la porte se reforma et un soupir famélique se fit entendre.

"Qu'y a-t-il, grand Dieu! s'écria le nouvel arrivant?" "J'ai faim; je veux du pain!" murmura B... "Qui êtes-vous?" "Un malheureux condamné. Du pain au nom du ciel!" "Attendez, on nous en apportera sans doute; les royalistes ne veulent pas nous tuer de cette terrible façon.—Comment, dit B..., les royalistes? Je ne comprends pas.—Eh! sans doute, les royalistes; ne savez-vous pas qu'ils triomphent: c'est par eux que j'ai été placé tout vivant ici pour attendre le supplice." "Il disait vrai; l'infame Robespierre venait de monter sur l'échafaud, et la nouvelle de la révolution du 9 thermidor, arrivée à Lyon, avait provoqué contre les mitrailleurs une réaction terrible. B... s'était évanoui en apprenant cette nouvelle. Lorsque le matin fut arrivé, et qu'un intervalle de vie lui eut rendu la mémoire, il aperçut un homme penché sur lui, épiant son souffle. Un peu de jour arrivant d'en bas par le soubirail éclairait la figure de cet homme.—Retire-toi, misérable, murmura B... avec un déchirant effort; tu as tué mon père, tu m'as dénoncé, viens-tu me voir mourir?"

L'ancien domestique se rejeta en arrière avec terreur. Quelques instants après le géolier apporta du pain et de l'eau pour la journée. B... eut la force de se faire reconnaître de lui, et sur le bruit de sa conservation miraculeuse, ses amis vinrent le chercher en triomphe. Lorsqu'il sortit, son dénonciateur tomba à ses pieds en demandant grâce.—"Je te pardonne, misérable, mais te sauver, jamais, lui cria le fils orphelin."

Quelques jours plus tard le géolier en entrant dans le cachot n'y trouva plus son prisonnier, il crut d'abord à une évasion, mais en cherchant le long du mur, il aperçut un trou, et de l'autre côté au fond d'une espèce de corridor, le cadavre du malheureux que l'asphixie y avait surpris dans une tentative de fuite.—Pour B... il vécut tranquille sous les quatre ou cinq gouvernements qui succédèrent à la république. La révolution de février le trouva malade de vieillesse, et ses jours-ci il s'est endormi paisiblement dans le Seigneur.

Il y a eu en ces temps passés une petite émeute à la guillotine, mais une émeute pour rire. A coup sûr le général Castellan n'en aurait pas permis d'autre. Il s'agissait, non pas du renversement de la république, encore moins du Président, mais hélas! de la loi nouvelle sur l'agglomération lyonnaise dont un cercle nombreux parlait avec plus ou moins de vivacité. Un pauvre diable de commis saire de police qui n'avait concouru en rien pour le vote de la loi faillit presque être assassiné. Il fallut donc se résoudre de donner une petite leçon de procédure militaire à ces oisifs bavards qui cherchaient un prétexte quelconque pour amener les braves gens. Quelques dragons et deux ou trois canoniers experts dans la jurisprudence du code militaire avec un exemplaire de ce code en bronze qu'un farceur a nommé la raison des rois, ont bien vite mis fin au tout petit rassemblement. Mais voilà que deux jours après, quelques chauds patriotes, à propos de garde nationale, ont décrété qu'il fallait faire une grande manifestation avec képis et tout le diable et son train. Cette idée sourit à tous les flâneurs et à quelques démocrates. Le rendez-vous était fixé sur une de nos places, la plus vaste bien entendu, aura-t-on jamais assez de place pour les bons citoyens? Bien longtemps avant l'heure dite,

curieux et badauds stationnaient sur la place. A l'heure où devait éclorre la manifestation je passais au lieu du rendez-vous. Ne voyant ombre de manifestation je me hasardai de demander à mon curieux voisin: Pourriez-vous me dire où se trouve la manifestation?"

"La voilà!... la voilà!..." s'écria un farceur en battant des mains. Tous les yeux se tournèrent dans le même sens, et comme on n'apercevait rien on pressa rien, tous en chœur s'écrièrent: "Mais où donc?"

Et parbleu ne voyez-vous pas ce kepi bordé d'or? Allons donc! s'écrièrent tous les spectateurs.

Mais très certainement c'est cela. Un ex-lieutenant fabricant de boutons; c'est l'avant-garde. Ah! voyez plus loin le gros de l'armée; voyez cette ligne de képis. Sont-ils très-nombreux!... comptez les bien... Un... deux... total deux!... et surtout deux marchands de draps en gros. Il ne manque plus que l'arrière-garde; un passementier se charge de la fournir et pour cela il enverra son premier commis. Cela dit, notre farceur s'éloigna en riant aux éclats et en s'écriant: "La manifestation est très-nombreuse; elle est composée de trois bons citoyens. Arrivés au centre de la place, nos trois manifesteurs se complètent avec un sang-froid imperturbable, et se rangeant en peloton ils partirent par file à gauche vers le café le plus voisin accompagnés des quolibets et des risées de tous les curieux. Soyez bien certain que si certains journaux rouges parlent de cette manifestation ils ne manqueront pas de multiplier 3 par 1000. C'est chose si facile à faire!"

La révolution de février et la loi sur l'impôt des feuilletons avaient tué les romans-feuilletons; mais voilà que partout ils reviennent plus puissants que jamais. A peine la verve et les labours des romanciers peuvent-ils aborder à cet entrepôt du bas des journaux. A la demande générale des portières et des gamins on recommence à servir aux abonnés des tartines plus ou moins échevelées, plus ou moins *bonnettes*. On assaisonne convenablement un feuilleton et pour cela on roucoulle des airs hélas! déjà bien connus tels que ceux-ci: *C'était par un beau soir d'automne, la lune se mirait dans les tranquilles eaux du lac. Un jeune homme à fine moustache, à blonds cheveux, au frais visage à taille souple et élégante, etc.* Règle générale, pour qu'un feuilleton produise un grand effet, prenez toujours un beau soir avec une belle matinée; supposez un jeune homme comme on n'en voit pas, et une jeune demoiselle idem; joignez-y un père inflexible et barbare, cela fera un très-beau sujet. Etablissez une grande différence dans la fortune, mais dites bien haut que le jeune homme qui a vu les cheveux blancs de la jeune fille ira jusqu'au bout du monde pour un seul de ces cheveux.

Puis mettez un rival gros, épais, avec des mains rouges, les souliers forcés et une manière de parler comme tout le monde, je vous garantis que vous arracherez les larmes de toutes vos lectrices et qu'elles vous porteront aux nues. Si vous voulez paraître sublime, si vous voulez que l'éditeur vous fasse imprimer avec luxe et emphase, montrez votre jeune amoureux s'arrachant des morceaux de la poitrine, (historique en roman) se fondant en extase, s'allanguissant en soupirs, jouant de la prunelle et parlant la bouche en cœur. Faites lui prendre une échelle de corde, il l'attachera à la fenêtre de sa belle, la demoiselle s'y suspend, casse la ficelle et, ô malheur déplorable! tombe dans les bras de son père

qui faisait le guet, si vous le pouvez glissez-y quelques coups de poignard, quelques doses de poison, et si vous voulez toucher rudement, faites 5 ou 6 cadavres et je vous garantis plein succès.

Faites en votre instruction et votre profit si vous en avez le courage.

Un publiciste fort connu, accoutumé à parler une langue que nous aimons à entendre, vient de publier sous le pseudonyme de *Jouluhan* un livre d'un style énergique et d'une forme apocalyptique admirables. Ce livre a pour titre: *L'abîme*, pour objet: la période révolutionnaire que nous trouvons depuis 1793; pour terme: l'échec de 1852; pour but: la démonstration des malheurs qu'appellerait la continuation des errements révolutionnaires et anti-religieux suivis depuis 1793 jusqu'à nos jours, et comme conséquence, la nécessité de rompre au plus tôt avec ces errements. Quelle matière riche et féconde! aussi l'auteur en a tiré tout le parti possible, et son livre est pléni d'enseignements et de saisissants tableaux. Ecoutez plutôt avec quelle énergie il trace la décadence vers laquelle nous marchons à si grands pas. Ce chapitre est intitulé: *La reine déchu*.

"Alors, dans le lointain, ce peuple m'apparaît sous la forme d'une grande reine déchu, sa couronne et son sceptre gisaient brisés à ses pieds. Une meute de chiens affamés aboyait contre elle, venait lui mordre les talons, et souillaient de leurs ordures les insignes de sa puissance passée. A sa rencontre vint une autre grande femme à la figure terreuse, aux membres déchirés, mais puissante encore, aux vêtements sordides cachant à demi sa nudité cadavéreuse. Cette femme se nommait *misère*. Elle se mit à déchirer avec férocité de ses mains amaigris et de ses ongles crochus le manteau tissé d'or et de pourpre de la reine déchu, jusqu'à ce qu'il fut réduit en lambeaux méconnaissables. Et quand cette œuvre de dévastation fut consommée, la grande femme maigre prit par le corps celle qui fut la reine des nations, lui mit dans la main la sebile du mendiant, un joug sur le cou, et lui dit: Marchons! car nous voilà devenues inséparables pour tout le temps que la comète brillera au dessus de l'horizon."

Elles se mirent donc en route, et misère, de plus loin qu'on pouvait l'apercevoir, faisait fuir les populations devant elle: celles-ci s'enfonçaient dans les bois pour aller se reposer de racines ou de glands avec les bêtes sauvages; les autres mouraient de fatigue ou de faim sur les chemins. D'autres plus actives, se précipitaient dans les villes où misère n'avait pas encore porté ses pas, pour y chercher un abri contre elle; mais bientôt elle y arrivait à leur suite et les en chassait vers les habitants. D'autres, enfin, allaient demander du pain aux étrangers, et tout le pays devenait désert, le chardon et l'ortie tapissaient les guérets qui n'étaient pas cultivés, les édifices s'écroulaient, et les forêts, comme si elles eussent reçu le don de l'ambulation, s'avancèrent jusque sur les places publiques des cités abandonnées. Mais les étrangers repoussaient ceux qui venaient leur demander du pain, on leur disait: "Retournez chez vous, parce que les dards de l'heptacéphale vous ont piqués et que vous répandez chez nous la contagion de votre venin; et de peur aussi que celle qui vous poursuit, attirée par vous, ne vienne vous chercher jusqu'ici et ne nous traite ainsi qu'elle vous a traités."

"Et je dis alors: hélas! est-il possible que cette belle reine soit réduite à une telle désolation!"

"l'ation! Dois-je croire à tout ce que j'ai vu?..."

Ainsi est écrit tout ce livre; même sens et même style tout le long. C'est une œuvre profondément philosophique, littéraire, politique et prophétique. Tous les chapitres sont empreints de la plus haute sagesse et se gravent aussitôt dans l'esprit d'une manière solide et durable.

Les pétitions révisionnistes vont leur train, les prolongationnistes aussi. M. Baze nous a appris qu'un très-grand nombre de ces dernières étaient couvertes de croix, ce qui leur donne l'air d'un vaste cimetière devant lequel elles semblent être enterrées.

Encore une perte dans l'épiscopat français, perte immense, perte prématurée. Mgr. Dhérignon, évêque d'Autun, un des suffragants de l'archevêque de Lyon, vient de mourir, ayant à peine atteint sa 5^e année. Piété touchante, vertu puissante, charité ardente, science éclairée; telles étaient les principales qualités du prélat dont la France déplore la perte. Le vide se fait dans l'épiscopat français; les vétérans athlètes de la foi quittent cette vie pleine de périls et grosse de tempêtes; puisse Dieu accorder aux nouveaux prélats qui sont appelés à leur succéder toutes les grâces et tout le courage dont ils ont tant besoin. Pauvre France! que deviendrais-tu si la dernière barrière de ta civilisation et de ta gloire, le clergé, venait à te manquer? Il ne resterait plus à ses enfants chéris qu'à se sauver à toutes jambes vers de meilleures contrées.

Les nouvelles de l'étranger sont assez nulles; seulement à Rome, malgré toute la surveillance de la police, il y a toujours des assassinations soit sur nos soldats, soit sur quelques domestiques des cardinaux. La queue de Mazzini est dans toutes les rues de Rome! Pauvre Rome! pauvre cause du peuple!

Pic IX, pour s'échapper un peu à toutes les tracasseries qui l'accablent va passer quelques jours à sa campagne de Castell-gandolfo. Puisse ce séjour lui rendre un peu de calme.

Lord Palmerston se repose un peu. La Russie, l'Autriche, la Prusse, voire même le Piémont reprennent haleine. Certes il était bien temps. Mais ce sont tous des enfants mutins qui ne prendront pas longtemps du repos.

Nouvelles de Rome.

Concordat entre le Saint-Siège et la Toscane. Le *Moniteur Toscan* du 5 juillet publie la convention passée à Rome, le 25 avril dernier, entre la Toscane et les Etats pontificaux. —Voici le préambule de l'ordonnance de publication et quelques dispositions de cet acte important:

"Nous, Léopold II, etc., après avoir vu et examiné les articles qui, dans le but de mettre les lois toscanes en harmonie avec celles de l'Eglise, ont été stipulés et passés à Rome le 25 avril de la présente année, entre l'Éminentissime Cardinal Jacques Antonelli, secrétaire-d'Etat de Sa Sainteté, et le conseiller Jean Baldasseroni, sénateur de Toscane, etc.

"Art. 1er. L'autorité ecclésiastique n'éprouvera aucun obstacle dans l'exercice de son ministère. L'autorité laïque devra concourir par tous les moyens en son pouvoir à protéger la morale, le culte et la religion, en empêchant les scandales qui les blessent; elle prêtera aussi à l'Eglise l'appui nécessaire pour l'exercice de l'autorité épiscopale.

"Art. 2. Les Evêques sont pleinement libres dans les publications relatives à leur ministère.

BOULETTE.

L'EGALITE.

APOLOGUE.

A bas les armes et les fiénes!
A bas les hêtres et les chênes!
Et tous ces géants des forêts,
Qui font un éternel domage
A la ronce, à l'épine, aux chardons, aux genêts!
Il faut à tous égal partage
De terre et d'air, de lumière et d'ombrage!
Sans les taillis, le gazon grandirait,
La mousse aussi s'éleverait!
Car devant les lois générales
Toutes les plantes sont égales...
Valeureux bûcherons, frappez tous à la fois!
Obéissez à Dieu, qui parle par ma voix!
Pas de pitié, pas de miséricorde;
Mettez-moi tous ces bois en corde,
Et même les arbres à fruit!
Et qu'à la fin de la journée
Tout soit tombé sous la cognée!...
Enfin, c'est fait, tout est détruit!
Vous allez voir comme dans cette enceinte
Va régner l'égalité sainte!
Comme tout grandira l'épée,
Au soleil de la liberté!
En effet, la saison suivante,
On vit la ronce triomphante
Monter au niveau du chardon,
Le pas-d'âne et le liseron
Se pavaner d'un air superbe
Au milieu de la mauvaise herbe
Qui domine dans le canton;
Mais leur règne ne fut pas long.
Au bout de la seconde année,
Cette forêt guillotinée
A perdu son égalité;

Et la sève aristocratique
Retrouve son allée antique,
Présent de la divinité,
Chêne redouté clémé,
Buisson resté buisson,
Frisson redouté frisson,
Clairon resté clairon,
La mousse reste mousse,
Et tout enfin repousse,
Exactement
Comme devant.
Républicains, Bobovistes,
Radicaux et Communistes,
Quand vous aurez tout rasé,
Tout démolit, tout embrasé;
Quand vous aurez coupé la tête
A tous les grands, à tous les gens d'esprit,
Le sot en sera-t-il moins bête,
Et le main moins petit?

ERREUR JUDICIAIRE.

AFFAIRE DE LA FILLE SALMON.

Cette cause offre un nouvel exemple des fatales erreurs commises par les tribunaux avant l'institution salulaire du jury. Elle est digne de figurer à côté des procès des *Danglade*, des *Calas*, des *Montbailly*, des *Debauc* et de tant d'autres innocents célèbres que la justice frappa impitoyablement de son glaive, parce que le hasard avait rassemblé contre eux quelques indices.

lecteurs frémissent à l'idée des dangers qu'on court cette infortunée; et cet allégeant tableau leur fera sentir tous les avantages de la nouvelle législation sous laquelle nous avons le bonheur de vivre.(1)

Voici les faits: Marie-Françoise-Victoire Salmon est fille d'un journalier de la paroisse de *Ménétis*, en Basse-Normandie. Ayant perdu sa mère en bas âge, elle fut obligée, à quinze ans, de quitter la maison paternelle, pour se mettre en service; elle fut placée successivement, dans le voisinage du lieu de sa naissance, chez les sieurs *Anseau*, *Angoville* et *Pérel*, dont elle mérita l'estime.

(En 1780 (âgée de vingt ans), elle entra au service du sieur et dame *Dumesnil*, paroisse de Formigny.

Ce fut dans cette maison qu'elle eut occasion de connaître le sieur *Revel* de *Bretteville*, procureur du roi au bailliage de Caen, parent du sieur *Damesnil*, et qui avait dans le voisinage une maison où il allait souvent.

Ce magistrat ayant vu plusieurs fois la fille Salmon, parut donner quelque attention à sa jeunesse, à ses agréments extérieurs; et dans l'effusion de sa bienveillance, il l'exhorta vivement à quitter la campagne, pour venir chercher à Caen un service plus avantageux. On ignore quels sujets de plainte la fille Salmon put donner depuis au sieur Revel.

Eloignons toute idée qui viendrait affliger l'humanité, en laissant entrevoir ce qu'il n'est

(1) L'auteur écrivait en France, et il fait allusion à l'état encore subsistant de sa législation criminelle.

pas même permis de penser. Mais au moins, en voyant quelque temps après, ce même sieur Revel, changé tout-à-coup en adversaire implacable, attiser lui-même le bûcher qui devait consumer son ancienne protégée, on ne pourra méconnaître le caractère d'un ressentiment aussi profond que secret.

Marie Salmon ne se rendit pas d'abord à ses invitations, parcequ'elle avait le dessein de quitter le service domestique, pour se livrer à l'état de couturière.

Mais après avoir essayé de ce métier à Bayeux, et n'y trouvant pas assez d'occupation, elle fut forcée de reprendre le service.

Réfléchissant alors sur les observations du sieur Revel, elle se détermina à se rendre à Caen.)

Le 1er août 1781, elle partit de Bayeux, emportant avec elle un petit paquet de hardes, dans lequel, entr'autres choses, étaient deux paires de poches, dont l'une était seulement commencée, sans compter la paire qu'elle avait sur elle.

Arrivée à Caen, dans la même matinée, elle descendit chez le nommé *Bouteiller*, aubergiste, auquel elle ne tarda pas de faire part du motif qui l'attirait dans cette ville, et elle le pria de s'intéresser pour lui faire trouver le plus tôt possible une maison.

La femme Bouteiller lui indiqua celle de la demoiselle Cottin, maîtresse de pension, qu'elle lui dit être d'un service très-difficile.

Elle va néanmoins s'y présenter; mais la demoiselle Cottin l'ayant remise au lendemain, la fille Salmon réfléchissant sur l'incer-

titude d'obtenir cette place, sur ce qu'on lui en avait dit, et n'étant pas dans l'intention d'entrer dans une maison, pour être ensuite forcée d'en sortir, songea à se pourvoir mieux.

Chemin faisant, elle voit la femme d'un menuisier sur le seuil de sa boutique; elle l'aborde et lui demande si elle ne connaîtrait pas quelque maison où elle pût entrer en service.

La femme Duclou (c'était son nom) lui indiqua celle des sieur et dame Huet Duparc, qu'elle lui peignit comme de *bonnes gens*, et la présenta elle-même à la dame Huet Duparc, qui l'accepta, pour entrer le même jour, mercredi 1er août 1781, à raison de 50 livres de gages.

Dans l'après-dîner, la fille Salmon apporta son petit paquet, et dès le soir même elle commença son service.

Il faut savoir à présent que cette maison était composée de sept maîtres:

Les sieur et dame Duparc; deux fils, l'un âgé de vingt-un ans, l'autre de onze ans; leur sœur, âgée de dix-sept ans; et enfin les sieur et dame de Beaulieu, père et mère de la dame Duparc, âgés, l'un de quatre-vingt huit ans, et l'autre de quatre-vingt-six.

Dans la soirée, la dame Duparc instruisit sa nouvelle domestique du plan de son service.

Elle devait tous les matins se pourvoir de deux liards de lait, pour faire une bouillie au sieur de Beaulieu, et la tenir prête pour sept heures précises.

La bouillie versée, il fallait aussitôt donner

Les ordinaires respectifs conservent exclusivement la censure préventive des livres et écrits qui traitent ex-professo de matières religieuses.

Art. 5. Les Evêques et les fidèles seront libres de communiquer avec le Saint-Siège.

Art. 6. Le Saint-Siège consent à ce que les causes civiles se rattachant aux personnes et aux biens des ecclésiastiques, de même que celles qui intéressent directement le patrimoine de l'Eglise, soient déférées aux tribunaux.

Art. 7. Les causes qui intéressent la foi, les sacrements, les saintes fonctions, les autres obligations, les droits relatifs au sacré ministère, et en général toutes les autres causes spirituelles ou ecclésiastiques de leur nature, appartiennent exclusivement au jugement de l'autorité ecclésiastique, conformément aux sacrés canons.

Art. 10. Le Saint-Siège ne s'oppose pas à ce que les causes criminelles des ecclésiastiques pour tous les délits spécifiés par les lois criminelles, étrangères à la religion, soient déférées au jugement des tribunaux laïques, qui appliqueront les peines portées par les lois, lesquelles seront subies dans des lieux séparés et à ce exclusivement destinés, dans les établissements de correction.

Art. 12. Tant, lors de l'arrestation, que pendant la détention des ecclésiastiques poursuivis, il sera usé de tous les égards convenables au caractère sacré, en leur donnant, autant que possible, un local séparé. Dès qu'ils auront été arrêtés, il en sera donné avis à l'autorité ecclésiastique.

Art. 13. Les biens ecclésiastiques seront librement administrés par les évêques et les curés des paroisses et des bénéficiaires pendant la possession conforme aux dispositions canoniques.

Art. 15. Toutes les fois qu'il s'agira de legs pieux et de déroger aux dispositions particulières, en changeant la destination des biens ecclésiastiques, l'autorité ecclésiastique et l'autorité séculière marcheront d'accord pour obtenir au besoin, et selon les saints canons, le consentement du Saint-Siège, sauf toujours aux Evêques de faire usage de la faculté qui leur est accordée, principalement par le très-saint Concile de Trente.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 8 AOUT, 1851.

Première Page:—Correspondance Lyonnaise.—Nouvelles de Rome. Feuilleton:—L'ÉCALITÉ: Apologue.—ERRATA:—Affaire de la fille Salmon.

Petit Séminaire de Ste. Thérèse.

Depuis quelques années surtout, MM. le Directeur et les Professeurs du Petit Séminaire de Ste Thérèse de Blainville font les plus louables efforts pour donner à leurs élèves une éducation à la fois forte et appropriée aux besoins de la jeunesse du pays.

Nous avons promis à nos lecteurs de tracer une esquisse du plan d'études actuellement suivi dans l'établissement. Pour remplir notre engagement, nous reproduisons ici les notes qu'on a bien voulu nous communiquer.

M. le Directeur de cet établissement disait entre autres choses, en s'adressant à la nombreuse assemblée qui dernièrement assista à

la distribution solennelle des prix: Il n'est pas inutile de faire connaître le plan d'éducation, le but et la discipline du Petit-Séminaire de Ste. Thérèse.

D'abord notre but et notre plan d'éducation. Nous nous proposons deux choses qu'on doit toujours se proposer quand on veut donner une bonne éducation: éclairer l'esprit et former le cœur: développer le germe des talents que Dieu a mis dans l'intelligence de l'enfant, et développer en même temps les vertus dont il a aussi déposé le germe dans son cœur.

La bonne éducation doit donc s'appliquer tout à la fois à instruire et à moraliser.

Instruire. Le cours d'études du Petit Séminaire de Ste. Thérèse se compose 8 années pour la plupart les jeunes gens. Quelques-uns passent une année dans une classe préparatoire au cours. Cette classe est établie en faveur de ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour commencer leur cours, ou dont la destination ne requiert que des connaissances usuelles et pratiques.

1ère année du cours. Dans cette classe on revoit l'abrégé de la grammaire française, et on continue les thèmes français. Les élèves donnent à l'anglais (grammaire, exercices, traduction) environ 1 1/2 ou 2 heures chaque jour. On commence l'étude de la grammaire latine; on traduit l'Epitome historiae sacrae, et l'Appendix de Juvénat. La grammaire latine en usage est celle de Romain-Corbut. Les versions et les thèmes latins, les notions préliminaires de géographie, la géographie de la Terre-Sainte et de l'Amérique, l'Histoire Sainte, et l'Arithmétique, voilà les matières qui partagent le temps des élèves de la première année.

On voit que pour entrer dans cette classe, les élèves doivent savoir déjà passablement le français; autrement ils ne pourraient suivre leur cours.

Comme on le voit, les matières sont disposées de telle sorte qu'après les trois premières années du cours, un élève possède une éducation commerciale; il a vu l'arithmétique, les grammaires française et anglaise, dont il s'est exercé à appliquer les règles, la géographie, l'histoire ancienne, et celle du moyen-âge.—Dans sa quatrième année il complète une bonne éducation commerciale; il voit la tenue des livres, et revoit plusieurs matières de l'année précédente; enfin il commence à s'initier à l'art d'écrire par des essais de lettres et de narrations.—Voici les matières de cette 4e année:

4e année.—Grammaire grecque et latine—revue.—Thèmes latins, versions grecques et latines.—Ovide, César, Quinte-Curce, Salluste, Catilinaires de Cicéron, Virgile—Evangile selon St. Luc (texte grec) 1er. liv. de la Cyropédie de Xénophon—Grammaire française revue.—Tenue des livres.—Histoire moderne en anglais.—Histoire de France—Prosodie latine.—Arithmétique revue.—En anglais, thèmes, versions; etc.—Essais de lettres et de narrations françaises.

5e et 6e années.—Dans la 5e et la 6e années du cours, on continue l'étude des langues; on explique les auteurs en usage dans la plupart des collèges; et on applique spécialement les élèves à la composition.—On apprend les principes de la Littérature (L'auteur suivi est E. Lefranc), et de la Rhétorique; on étudie l'histoire de la Littérature, et la versification française; on s'exerce à la déclamation, et on abandonne pas l'étude de l'histoire.—Dans ces

deux années on apprend l'histoire du Canada, de l'Angleterre, de l'Amérique et des Etats-Unis (ces deux dernières en anglais) La méthode suivie est celle-ci: L'élève apprend un abrégé; puis le professeur explique et développe chaque leçon; il fait des rapprochements entre les faits et les personnages historiques; il insiste sur les époques les plus importantes, rapporte ou lit les traits les plus saillants des historiens.—Plus tard il interroge ses élèves, multiplie ses questions, exigeant à chaque réponse des raisons et des faits.

7e et 8e années.—Dans la 7e et la 8e années du cours on voit la Logique, la Métaphysique, la Morale (de Mgr. Bouvier)—On étudie les Constitutions de l'Angleterre, du Canada, et des Etats-Unis; on prend des notions élémentaires d'Architecture.—On étudie l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne et sphérique, les Sections Coniques, la Physique, la Chimie, particulièrement appliquée à l'Agriculture, et enfin l'Astronomie.

On le voit les matières ne font pas défaut; il faut aux élèves du Petit Séminaire du travail et beaucoup de travail pour fournir leur carrière littéraire. Nous croyons que ce travail doit être imposé au élèves, parce que nous croyons que ceux qui consacrent huit de leurs plus belles années à l'étude, doivent du moins s'instruire solidement et honorablement pour eux-mêmes et pour leur pays.

Il n'est peut-être pas inutile de faire observer que l'étude comparée du grec et du latin, simplifie et diminue de beaucoup le travail que demande l'étude de ces deux idiômes.

On s'est souvent plaint que des jeunes gens après avoir passé trois ou quatre ans dans un collège; après avoir été, comme on l'a dit, boursiers de grec et de latin, se trouvaient incapables, s'ils interrompaient leur cours, d'occuper une place où la simple éducation commerciale était requise.

Nous croyons que le plan que nous venons d'exposer, est de nature à faire cesser ces plaintes. Quoiqu'en opération seulement depuis quelques années, les résultats déjà obtenus ne laissent aucun doute sur ses avantages.

Au petit séminaire de Ste Thérèse on applique spécialement les élèves à l'étude du français et de l'anglais. On leur fait apprendre une des meilleures grammaires françaises, et on multiplie les exercices sur les difficultés de la langue.

Pour l'anglais, on oblige les élèves à le parler pendant quelques-unes de leurs récréations et quoiqu'on entretienne généralement l'idée qu'on n'apprend à parler l'anglais qu'au milieu des anglais, quelques-uns des élèves sont parvenus à le parler passablement sans avoir jamais fréquenté la société anglaise.

Mais tout en s'appliquant à cultiver l'esprit des jeunes gens, on ne néglige aucun moyen de leur former le cœur: l'éducation marche de pair avec l'instruction. Un temps convenable est consacré à l'étude de la religion; une discipline exacte est maintenue en vigueur; et une surveillance attentive est exercée sur la conduite morale des élèves.

Voilà pour le fond de l'éducation donnée à Ste. Thérèse. En voici maintenant l'accèssoire.

D'abord le chant, qu'on regarde comme le complément obligé d'une bonne éducation: tous les élèves reçoivent des leçons de musique vocale.

Il n'en est pas ainsi de la musique instrumentale, et du dessin linéaire et académique; l'étude en est facultative et est à la charge des parents.

En parlant de la musique, M. le Directeur crut devoir payer un tribut de reconnaissance envers un ami de l'établissement, le R. V. M. Giroux, curé de la paroisse de St. François de Sales, à la générosité duquel les élèves sont redevables de tous les instruments suffisants pour une bande composée d'une vingtaine de musiciens.

Les lecteurs sont en mesure de juger, par les détails qui précèdent, que MM. les Directeurs du Séminaire de Ste. Thérèse veulent atteindre le double but de faire faire aux jeunes gens de fortes études classiques, et de fournir à ceux qui n'aspirent pas à suivre un Cours complet, le moyen de s'initier aux connaissances nécessaires à la carrière de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Nous

les félicitons particulièrement de leurs efforts pour parvenir à ce dernier résultat. Détourner les jeunes gens de se livrer en trop grand nombre aux hautes études, nous semble une pensée patriotique, aujourd'hui surtout que les professions libérales sont encombrées d'un grand nombre de membres qui ne peuvent qu'y végéter.

Nous assistâmes hier soir à l'église paroissiale, à la belle et solennelle fête de la Distribution annuelle des Prix décernés aux élèves du Cathéchisme de Persévérance, établi en cette ville sous les auspices de MM. du Séminaire de St. Sulpice, et dirigé avec autant de succès que de zèle par le Rev. M. Picard. Mgr. l'Evêque de Toronto présidait la cérémonie, entouré d'un grand nombre de membres du Clergé. Son Honneur le Maire de la Cité, M. le Surintendant de l'Education, et plusieurs autres citoyens distingués voulurent bien témoigner par leur présence, de l'intérêt qu'ils portent aux jeunes élèves du Cathéchisme de Persévérance, et à cette institution si féconde en heureux résultats, religieux et sociaux.—C'était un bien beau spectacle que celui de cette réunion de 800 jeunes filles; dont la Religion elle-même récompensait la sagesse et l'assiduité, en les appelant aux pieds de son sanctuaire, en présence d'un nombreux et pieux concours, pour les faire couronner par la main d'un de ses Prélats.

La séance s'ouvrit par une fort jolie adresse à Mgr. le Président et à l'Assistance, prononcée par l'un des élèves.—Puis, suivirent des Dialogues religieux: courtes, mais fort intéressantes réponses à des questions d'enseignement religieux et de morale chrétienne, rédigées par les jeunes filles.—Le tout fut entremêlé de musique et de chant. Enfin, M. M. Pélessier et Mercier, membres du Séminaire de St. Sulpice, intéressèrent vivement l'auditoire par une Conférence sur la nécessité de la Foi, après laquelle il fut procédé à la distribution des prix. Plusieurs centaines de jolis volumes furent donnés en récompense aux jeunes filles diligentes et assidues au Cathéchisme de Persévérance. De tels encouragements, accordés au milieu d'une aussi pompeuse solennité, ne peuvent manquer de stimuler encore davantage l'émulation et le travail des élèves; et le zèle et infatigable Directeur du Cathéchisme de Persévérance verra ses soins et ses labours de plus en plus récompensés par de consolants succès.

Après la distribution des prix, Mgr. de Charbonnel, avec l'exquise délicatesse et le rare à propos qui ne lui font jamais défaut, félicita et encouragea les élèves, adressa de gracieuses paroles à Son Honneur le Maire, à M. le Surintendant de l'Education, aux autres citoyens, aux MM. du Séminaire et à M. le Directeur du Cathéchisme. Sa Grandeur fit une mention très-élogieuse de Mgr. l'Evêque de Montréal, qui n'avait pu prendre part à la cérémonie, et félicita la ville et le diocèse d'avoir à sa tête un tel Prélat.

Après la distribution des prix, Mgr. de Charbonnel, avec l'exquise délicatesse et le rare à propos qui ne lui font jamais défaut, félicita et encouragea les élèves, adressa de gracieuses paroles à Son Honneur le Maire, à M. le Surintendant de l'Education, aux autres citoyens, aux MM. du Séminaire et à M. le Directeur du Cathéchisme. Sa Grandeur fit une mention très-élogieuse de Mgr. l'Evêque de Montréal, qui n'avait pu prendre part à la cérémonie, et félicita la ville et le diocèse d'avoir à sa tête un tel Prélat.

Université Catholique d'Irlande.

Nous traduisons du Tablet de Dublin, l'intéressant document qui suit:

Adresse de Mgr. l'Administrateur et du Clergé du Diocèse de Kingston, Canada-Ouest. A Sa Grâce Mgr. le Très-Rév. Paul Cullen, D. D., Primat de toute l'Irlande.

Votre Grâce, et les autres Evêques d'Irlande, ont excité l'admiration du Monde Catholique par leur zèle à établir une Université Catholique en Irlande. Vous ne serez donc pas étonné que nous, l'Administrateur et le Clergé du Diocèse de Kingston, dans le Canada-Ouest, réunis à la résidence Episcopale, demandions la liberté d'exprimer à Votre Grâce, et, par elle, aux autres Prélats d'Irlande, nos sympathies les plus vives pour une cause si sainte et si remplie du plus haut intérêt pour la religion.

L'Adresse du Concile de Thurles réveilla d'abord notre profond intérêt pour votre institution en contemplation; et quand nous en considérâmes le plan, ainsi que les difficultés qui l'entouraient, nos appréhensions ne se dissipèrent que lorsque nous vîmes que votre énergie était à la hauteur de

l'entreprise et de ses obstacles. Les fréquentes lettres de Votre Grâce, qui respirent la fermeté et l'élevation de votre esprit, votre nom même, si cher au monde catholique, fournissent d'une autre part, une garantie suffisante que toute œuvre religieuse que vous entreprendrez, quelque difficile qu'elle puisse être, ne peut qu'être couronnée de succès. L'ardeur incessante des autres vénérables Prélats, et leur vigneur inflexible à résister aux puissants obstacles qui environnent l'entreprise, le zèle, si proverbial de leur clergé respectif, quand une cause religieuse est en jeu, l'exercice, sont déjà des considérations qui, jointes comme elles le sont à la bénédiction du Pontife Suprême, doivent convaincre les plus pusillanimes que l'Université d'Irlande est bénie du Ciel, qu'elle est éminemment l'œuvre de Dieu: et que, par conséquent, son succès est assuré, malgré les difficultés passagères qu'elle peut rencontrer d'abord. Il ne nous reste qu'à ajouter que nous ferons tous nos efforts pour secourir votre héroïque entreprise par tous les moyens en notre pouvoir, ou de la manière que Votre Grâce pourrait juger propre de nous suggérer. Votre agent, si vous en nommez un, recevra de tous un accueil cordial.

Avec les sentiments de la plus haute estime pour votre personne et votre caractère, nous conjurons le Ciel de conserver longtemps votre précieuse santé, nous avons l'honneur d'être, Très Révérend Seigneur, de Votre Grâce, très-dévotés serviteurs, et frères en Jésus-Christ.

- Patrick, Evêque de Cartha, Coadjuteur et Administrateur du Diocèse de Kingston, C. O. Daniel Farley, de John Farrell, de Patrick Fitz M'Evoy, de Denis Begley, de J. J. Chisholm, de Bernard Coyle, de Bernard Higgins, de John O'Neill, de John Foley, de P. J. Madden, de Hugh Fitzpatrick, de Terence Smith, de Charles Burke, de Oliver Kelly, de E. P. Roche, de Michael Timlin, de

On lit dans le Kendal Mercury, journal d'Angleterre:

C'est avec un vif regret que nous annonçons que le docteur Lingard, le célèbre historien d'Angleterre, est mort jeudi, 17 juillet, quelques minutes avant minuit, à sa résidence de Hornby. Il avait été malade pendant quelque temps, et depuis plusieurs semaines attendait journellement ce déplorable résultat. Le docteur Lingard était âgé de quatre-vingt ans. On croit que, selon sa recommandation expresse, ses restes mortels seront déposés au collège d'Ushaw, et que quel il a eu, dans un temps, des relations officielles.

CONVERSIONS.—Le Limerick-Examener annonce qu'un pair de ce Comté a embrassé le catholicisme romain.

On écrit du duché de Bade au Spectateur de Genève.—Le célèbre professeur Gifford, de l'université de Fribourg en Brisgau, vient d'embrasser ouvertement le Catholicisme. Le jour de la Fête-Dieu, il suivit la procession de Saint-Sacrement. Une de ses filles est entrée dans l'ordre des Sœurs de la Charité.

Mgr. de Charbonnel, évêque de Toronto, et Mgr. Phelan, Administrateur du Diocèse de Kingston, arrivèrent en ville hier matin. Mgr. Mulloch, évêque de Terre-Neuve, est arrivé ce matin.

Parlement Provincial. ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

[Par voie Télégraphique.] Toronto, 5 Août. Hier soir, M. Price déposa sur la table des dépêches du Secrétaire Colonial intimant une

le bras à la dame de Beaulieu, pour aller à la messe.

Faire ensuite les achats, commissions et approvisionnements de la maison; en un mot, se livrer à tous les détails du ménage; mais la dame Duparc annonça qu'elle et sa fille la soulageraient pour la plupart de ces objets.

Le lendemain, la dame Duparc apprend à la fille Salmon à préparer la bouillie de son père, dans laquelle il n'était pas nécessaire de mettre du sel.

Le samedi, à six heures du matin, la fille Salmon, en allant chercher le lait, entre chez la femme Lefèvre, marchère, et achète une jupe et un morceau de toile d'orange, pour se faire un tablier, le tout montant à 21 livres 7 sous, qu'elle paie comptant, sauf 2 sous 6 deniers.

De retour à la maison, elle montre son emplette à la dame Duparc, et lui demande son avis pour savoir si elle doit employer la toile d'orange pour un tablier ou pour un corset. Le dimanche, 5, où il est d'usage de se vêtir avec plus de soin, elle quitte la paire de

vice), elle avait été chercher du lait, et n'ayant pas trouvé le laitier, elle se disposait à y retourner.

La dame Duparc l'en empêcha, en disant qu'on lui en apporterait; ce qui eut effectivement lieu.

Après avoir nettoyé le poëlon, elle reçut de la main de la dame Duparc elle-même le pot de terre contenant la farine.

Elle délaya cette farine en présence et sous les yeux de cette dame, de sa fille, et du jeune Duparc, qui avaient l'habitude d'assister à cette préparation.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la fille Salmon tenant le poëlon sur le feu, la dame Duparc lui demanda tout à coup si elle avait mis du sel?—« Non, madame, lui répondit-elle, vous savez bien que vous m'avez prévenue de n'en pas mettre. »

Sur cette réponse, la dame Duparc prend le poëlon, va au buffet, porte la main dans une des quatre salières qui s'y trouvaient, et dissemine sur la bouillie le sel, ou toute autre

C'en est assez pour pressentir, que, quelque soit l'événement, il ne pourra point, sans la plus cruelle inconscience, être imputé à cette malheureuse fille.

Quand la bouillie eut été versée sur l'assiette, la dame Duparc, sa fille et son fils restèrent auprès du vieillard, et la fille Salmon remporta le poëlon. Après en avoir détaché le gratin du fond, qu'elle mangea, elle allait en ratisser les bords, lorsqu'elle s'entendit appeler d'une manière pressante de deux côtés, savoir, de la part de la dame de Beaulieu, pour la conduire à la messe, et de la dame Duparc, pour aller au marché.

Ces instances redoublées la déterminèrent à laisser le poëlon sans avoir même le temps d'y jeter de l'eau, suivant son usage; et elle conduisit la dame de Beaulieu à l'église.

La dame Duparc lui donna des commissions qui devaient l'occuper une partie de la matinée, en sorte qu'elle ne fut de retour que vers onze heures et demie.

En rentrant, on lui dit que le sieur de

thicaire, qui appliqua de suite au vieillard des vésicatoires; mais ce secours fut inutile; il expira vers les cinq heures et demie du soir au milieu de tourments affreux.

On ne peut s'empêcher de remarquer comme une circonstance digne d'attention, l'indifférence et la tranquillité de la dame Duparc et de ses enfants, à l'aspect d'une catastrophe aussi effrayante, qui annonçait un attentat horrible, ou l'existence d'un poison caché, qui menaçait également toutes les personnes de la maison.

Il semble qu'il était naturel de visiter sur-le-champ, casseroles, pots, poëlons, farines, fontaines, salières; et que la maison alarmée n'aurait pas dû prendre de repos sans avoir éclairci la cause de ce terrible événement.

Il semble au moins, qu'on aurait dû appeler, non pas un apothicaire, pour appliquer des vésicatoires (remède absurde en pareille occasion), mais un chirurgien, un médecin, qui indiquassent les drogues propres à émoluer les atteintes de la fièvre.

vraie cause du mal par l'administration d'un remède capable de faire prendre le change au public.

On dirait qu'instruit au fond de son âme de la cause de cet événement, un intérêt puissant l'invitait à l'abîmer dans un profond secret.—Mais reprenons le récit des faits.

Après le décès du sieur de Beaulieu, arriva une garde que la dame Duparc avait elle-même fait venir pour ensevelir et veiller le corps. Cette femme trouva la fille Salmon à genoux aux pieds du cadavre, disant des prières pour le plus doux des hommes, qu'une mort imprévue venait de lui enlever.

La garde lui demanda si le sieur Beaulieu n'était pas mort subite.—Vraiment oui, bien subite, répond-elle, puisqu'il se promenait encore hier en bonne santé.

Quelques instans après, la fille Salmon prit le souper et le sert à huit heures. La dame de Beaulieu, frappée de l'événement cruel qui venait de faire périr son mari, se

